



PREFETE DE LA SARTHE

PREFET DU LOIR ET CHER

<p>PREFECTURE DE LA SARTHE SECRETARIAT GENERAL ----- Direction des Relations avec les Collectivités Locales ----- Bureau de l'Utilité Publique</p>	<p>PREFECTURE DU LOIR ET CHER SECRETARIAT GENERAL -----</p>
--	--

BILAN DE LA CONSULTATION DU PUBLIC

La consultation du public relative au projet d'arrêté interpréfectoral portant dérogation temporaire à l'obligation de collecte hebdomadaire des déchets ménagers résiduels par le Syndicat mixte intercommunal de réalisation et de gestion pour l'élimination des ordures ménagères du secteur est de la Sarthe (SMIRGEOMES) a été organisée du 27 mai 2015 au 16 juin 2015 par voie électronique sur le portail de l'Etat en Sarthe ainsi que sur le portail de l'Etat en Loir-et-Cher, par arrêté interpréfectoral n° DIRCOL 2015-0047 du 26 mai 2015.

Aucune observation du public n'a été transmise au cours de la durée de cette consultation.